



## Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. et Chirurgie Cervico-Faciale

79, Rue de Tocqueville - 75017 Paris - ☎ : 01.44.29.01.28 - ☎ : 01.40.54.00.66

E-mail : [syndorl@club-internet.fr](mailto:syndorl@club-internet.fr) - Web : [www.orl-france.org/syndicat](http://www.orl-france.org/syndicat)

Paris, le 7 octobre 2008

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **SECTEUR OPTIONNEL : L'ARLESIENNE !**

2004-2008 : plus de 4 ans après sa signature, l'Accord d'Août 2004 n'est toujours pas appliqué.

Le SNORL a pris acte de la volonté du Président de la République de voir aboutir ce dossier avant la fin de l'année.

Le SNORL rappelle que l'objectif initial de cette option était de résoudre la problématique des spécialistes bloqués en Secteur 1 et non pas de contraindre l'exercice en Secteur 2 qui se doit d'être préservé.

Gardant en mémoire le précédent sur la Majoration Transitoire de Chirurgie (MTC) dont les ORL avaient injustement été écartés, le SNORL sera extrêmement vigilant pour que l'exercice chirurgical des médecins spécialistes en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale ne soit pas une nouvelle fois laissé pour compte.

**Le Président**  
**Docteur Benoît FEGER**

**Le Vice-Président**  
**Docteur Michel VIRTE**